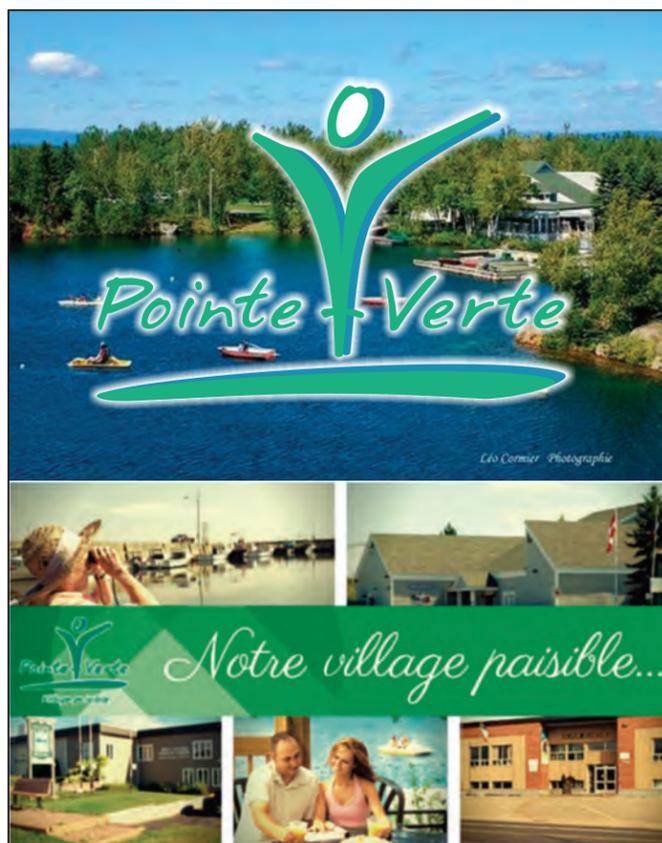




Heures d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : Fermé | Jeudi : 10 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 20 h | Samedi et dimanche : 8 h à 20 h



CONCEPTION IMPRESSION

Impression
Imprimerie et design • Printing & Design

237, av. King, Bathurst, NB E2A 1N9
506.546.1707
Fax: 506.546.8588

Retrouvez-nous sur

impressionprinting.com



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte • octobre 2018

Chasse à l'original au N.-B. Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Lorsque vous lirez ces lignes, la chasse à l'original de 2018 sera terminée au N.-B. Cette chasse est très importante pour les gens de Pointe-Verte et ailleurs dans la province. On le constate déjà à quelques jours du début en voyant les camionnettes tirées des roulottes, en écoutant les gens discuter de chasse et conter des histoires sur les excursions des années précédentes. Je

dirais même que les discussions entourant les élections qui auront lieu durant la chasse passent au deuxième rang.

Saviez-vous que 60 724 personnes se sont inscrites pour obtenir un permis de chasse? De ce nombre, seulement 4,465 ont obtenu un permis. Pour s'inscrire il en coûte 9,55 \$, ce qui fait que la province a encaissé 5 799 142 \$ juste pour donner le droit de s'inscrire à la loterie.

Une fois que quelqu'un a obtenu son permis, le taux de réussite est quand même assez bon. En 2017, on a abattu 3,817 bêtes pour un taux de 82% de réussite. C'est mieux que les taux de réussite à l'école. En 2017, au Québec, en terme de comparaison on a récolté 27,600 originaux pour 177,000 permis.



Ceci dit, nous espérons que les chasseurs de Pointe-Verte auront beaucoup de

succès cette année. C'est une grande tradition ici et plusieurs se rappelleront que les pompiers organisaient un concours de panaches à chaque automne. C'était un événement assez important et peut-être que quelqu'un reprendra le flambeau un jour pour que la municipalité devienne la capitale des panaches. ◀

Euclide Chiasson

La rédactrice : 375 rue Principale, Pointe-Verte, NB E8J 2S8
Téléphone : 542-2606 | Télécopieur : 542-2638
Courriel : info@pointevert.net
www.facebook.com/village.pointe.vert | www.pointe-verte.ca

J'améliore mon français



Entourez le mot bien orthographié parmi les deux mots (dont un est influencé par l'anglais) qui sont mis entre crochets. Vous trouverez les réponses à ce jeu-questionnaire à la page 6 du *loup-marin*.

1. Quelle est ton [adresse] [adrese]?
2. L'aspirateur est défectueux, la [suction] [succion] est presque nulle.
3. M. est l'[abréviation] [abréviation] de monsieur.
4. Ce chien est [agressif] [aggressif].
5. Attention à ne pas mettre de l'eau dans le [gas] [gaz].
6. Une autre [organisation] [organization] internationale vient de s'installer à Montréal.
7. Marc est contrôleur du [trafic] [traffic] aérien.
8. L'[envelope] [enveloppe] n'est pas cachetée.
9. À cause de la tornade, le touriste a préféré plier [baggage] [bagage].
10. Christian aime le [confort] [comfort] de sa nouvelle maison.

Cet exercice est tiré de l'ouvrage « Les Exercices du multi dictionnaire de la langue française » (2011) de Liliane Michaud, sous la direction de Marie-Èva de Villers.



LE LOUP-MARIN

octobre 2018 • volume 15 numéro 9

Le loup-marin : c'est le bulletin d'information municipal de Pointe-Verte.

Le Cap loup-marin : c'est le rocher que l'on peut voir, même à la marée haute, à l'entrée est du village. À une autre époque, on pouvait y voir des loups marins s'y réchauffer au soleil. C'est aussi là que l'on pêche des moules (mouques) sous la glace.

Périodicité : mensuel

Président du comité de rédaction : Euclide Chiasson

Montage : Imprimerie Impression

Équipe : Jennifer Daigle, coordonnatrice;
Jeanne Lanteigne,
chronique *J'améliore mon français*
et correctrice;
Claudine Arseneau Roy, collaboratrice.



▼ Calendrier communautaire

octobre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3 13 h Jeux de poches Salle communautaire	4 19 h Parties de cartes du club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	5	6
7	8 Action de grâce 	9	10 9 h - Messe 13 h Jeux de poches Salle communautaire	11 19 h Parties de cartes du club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	12	13
14	15	16	17 13 h Jeux de poches Salle communautaire	18 19 h Parties de cartes du club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	19	20
21	22	23	24 9 h - Messe 13 h Jeux de poches Salle communautaire	25 19 h Parties de cartes du club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	26	27
28	29	30	31 13 h Jeux de poches Salle communautaire			



HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

La bouquinerie d'Arielle : Mardi au samedi de 13 h à 18 h.



**Arrière : Edgar Lejeune, ?, Placide Lagacé, Elide Arseneau, ?, Florient Boudreau, Azade Landry, Antonio Lagacé, Roger Doucet
 Avant : Adrien Lagacé, Ludger Lgacé, Magela Lagacé, Ben Lagacé, ?, Richard Boudreau**

Réponses au jeu-questionnaire «J'améliore mon français»

1. Quelle est ton adresse?
2. L'aspirateur est défectueux, la succion est presque nulle.
3. M. est l'abréviation de monsieur.
4. Ce chien est agressif.
5. Attention à ne pas mettre de l'eau dans le gaz.
6. Une autre organisation internationale vient de s'installer à Montréal.
7. Marc est contrôleur du trafic aérien.
8. L'enveloppe n'est pas cachetée.
9. À cause de la tornade, le touriste a préféré plier bagage.
Note : Dans l'expression plier bagage, qui veut dire « partir », le mot bagage est au singulier.
10. Christian aime le confort de sa nouvelle maison.



CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers citoyens, en ce lendemain d'élection, le conseil municipal désire féliciter Daniel Guitard pour sa réélection à titre de député de Restigouche-Chaleur. Nous avons eu une relation de travail exceptionnelle avec M. Guitard au cours des quatre dernières années et nul doute que cela se poursuivra pour son prochain mandat.

Ces élections ont été rocambolesques et au moment d'écrire ces lignes, il n'est pas encore clair qui formera le prochain gouvernement. Une chose est certaine, la municipalité ne désire pas voir une coalition du Parti Progressiste Conservateur et du People's Alliance gouverner notre province. La municipalité a d'ailleurs été signataire de la lettre de la société civile acadienne démontrant notre opposition à une alliance avec un parti remettant en causes les droits chèrement acquis des Acadiens et francophones de notre province.

Le 20 septembre dernier, le conseil a tenu une séance de consultation publique afin de considérer la possibilité de donner accès aux VTT à la rue de la Gare entre le chemin dit des Concessions et le Parc Atlas. Les commentaires reçus sur ce dossier ont été plutôt positifs. Le conseil se prononcera donc à sa prochaine

réunion ordinaire du 29 octobre. Il faut garder en tête que la rue de la Gare appartient à la province du Nouveau-Brunswick et non à la municipalité et que la province a le mot final quant au passage des VTT sur cette rue.

Le conseil désire également rappeler à tous les citoyens qu'un permis de construction est requis lors de la réalisation de travaux sur vos propriétés. Nous avons eu quelques situations cet été où des résidents ont entrepris des travaux sans obtenir de permis et le conseil considère imposer des amendes pour les cas futurs. Le service d'urbanisme peut répondre à toutes questions à ce sujet, vous pouvez les rejoindre au 542-2688.

Finalement, le conseil a récemment étudié diverses options quant aux dispositions touchant les abris tempo à notre plan rural. Le conseil entreprendra un exercice plus large de révision de notre plan rural au courant des prochains mois et pour l'instant la réglementation ne changera donc pas.

Sur ce, nous espérons que vous aurez eu une bonne chasse en sécurité et nous vous souhaitons un excellent mois d'octobre. ◀



**LE CONSEIL MUNICIPAL
 DE POINTE-VERTE**
 Normand Doiron (maire) • Brigitte Guitard (maire-adjoint),
 Roger Guitard et Jocelyn (Josh) Ouellette (conseillers),
 Vincent Poirier (directeur général).



Club amical de l'âge d'or

Corrections à apporter à la liste des gagnants du Loup marin de septembre

26/07	#276	Luc Perron	97,50 \$	pas payé
2/08	#281	Marie Lagacé	202,50 \$	pas payé
9/08	#340	Mathieu Lagacé	307,50 \$	pas payé
16/08	#575	Conrad Lagacé	417 \$	payé
23/08	#375	Fernande Roy	94,50 \$	pas payé

Gagnant-e-s de la boule de l'âge d'or

30 août	#147	Linda Landry	200,50 \$	pas payé
6 sept.	#10	Lumina Lagacé	291,50 \$	payé
13 sept.	#172	Lise Arseneau	110 \$	pas payé
20 sept.	#579	Gérard Guitard	225 \$	pas payé

Notez qu'il faut avoir payé sa boule pour remporter le prix.

Bourses d'études

Comme par les années passées, le Club amical de l'âge d'or offrira 4 bourses d'études d'une valeur de 250 \$ chacune aux enfants et petits-enfants des membres du Club qui sont aux études postsecondaires, soit collégiales ou universitaires. Les formulaires sont disponibles à la réception de la Municipalité ou en communiquant avec Marguerite au 783-3918.

Veuillez noter que le bureau de la municipalité est ouvert de 13 h à 16 h 30 seulement. Les personnes qui jouent aux cartes le jeudi soir peuvent ramasser un formulaire quand elles seront à la salle.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez me contacter au 783-3918.

Pensée du mois...

Donne au monde
le meilleur de toi-même,
et le meilleur viendra.

Madeline Bridge



▶ INFO



De la part de toute l'équipe du loup-marin : joyeuse action de grâce!

▶ Bureau municipal

Les bureaux de l'édifice municipal seront fermés le lundi 8 octobre pour la fête de l'Action de grâce



▶ Collecte des matières résiduelles

- 4 octobre - collecte des matières recyclables
- 11 octobre - collecte des déchets
- 18 octobre - collecte des matières recyclables
- 25 octobre - collecte des déchets

11 octobre, collecte des encombrants (gros déchets)*

Encombrants **acceptés** en bordure de route :

Les appareils ménagers, les meubles, les matelas, le bois, les branches et broussailles, etc. sont acceptés lors des collectes des encombrants. À l'exception des gros objets, les déchets doivent être placés dans des boîtes, des sacs à ordures ou attachés en paquets ne dépassant pas 50 livres et/ou 4 pieds de long. Le verre brisé et les objets acérés (pointus, coupants) doivent être emballés soigneusement pour éviter les blessures.

Encombrants **non acceptés** en bordure de route :

Les rebuts de construction, les gros arbres, les automobiles, les motoneiges, les roches, le gravier, le sable, le fumier, les carcasses d'animaux, les réservoirs à essence, les bonbonnes de propane, les pneus, ainsi que les déchets dangereux ne sont pas acceptés lors des collectes des encombrants.

*Nous vous demandons SVP ne pas placer des gros objets au chemin avant le 4 octobre.

20 octobre, collecte des déchets ménagers dangereux et déchets électroniques - Pointe-Verte

De 9 heures à 15 heures, les résidents peuvent déposer des matériaux acceptables à l'édifice municipal de Pointe-Verte

Voici des exemples de produits couramment acceptés lors des collectes dans nos communautés

- Peintures, teintures, vernis, scellants
- Huile usée, antigel, essence, diesel, kérosène
- Solvants (ex. Varsol), agents nettoyants
- Bonbonnes de propane, cartouches de butane, briquets
- Savons, shampoings, médicaments
- Fertilisants, pesticides, produits antiparasitaires
- Tubes fluorescents, ampoules fluocompactes
- Batteries automobiles, piles
- Bombonnes aérosols
- Eau de javel, cire à plancher, colles
- Produits pour la piscine, produits d'entretien automobile
- Autres produits utilisés à la maison...

Si vous avez des questions ou des commentaires relativement à ce programme, nous vous invitons à communiquer avec la CSR Chaleur (info@CSRChaleurRSC.ca), 725.2402.